



Etablissement identifié sous le numéro 0810038B

Année scolaire 2023-2024

N° de séance : 3

Procès verbal du conseil d'administration du mardi 06 février 2024

Ouverture de séance : 17 h 30

22 membres du conseil sont présents à l'ouverture de la séance.

Secrétariat de séance : Freddy TOMMASI, Principal du collège et Sandrine PASCAL, Principale-Adjointe

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 30 par Monsieur TOMMASI, Principal du collège.

1 . Approbation du procès-verbal du conseil d'administration de la séance du 05 décembre 2023

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2 . Scolarité

Dotation globale horaire (DGH)

Monsieur Le Principal explique aux membres que les mesures liées au « choc des savoirs » à appliquer à la rentrée 2024 ne repose pas encore sur une base juridique mais sur des annonces gouvernementales. C'est pourquoi, il soumettra la répartition de la DGH au prochain conseil d'administration du mois d'avril, quand les textes officiels seront parus. Il présente néanmoins le tableau de répartition des moyens pour l'année 2024-2025 et précise un élément essentiel : la répartition des moyens n'entraîne aucune création ni suppression de postes.

Il explique que le collège conserve 17 divisions : 4 divisions en 6^{ème}, 5 divisions en 5^{ème}, 4 divisions en 4^{ème}, 4 divisions en 3^{ème}. Chaque division de 6^{ème} apporte 25 heures, chaque classe du cycle 4 apporte 26 heures. A ce total s'ajoutent 3 heures d'autonomie par division qui constituent la marge d'autonomie de l'établissement. Sont ajoutées 9 h pour l'association sportive et 3 heures statutaires de laboratoire.

La dotation horaire réglementaires liés à la structure prévisionnelle est donc de 501 h. A celle-ci s'ajoutent 51.5 h de dotations horaires académiques dont le dispositif ULIS, la DNL occitan et option occitan. La DGH s'élève donc à 552.5 h réparties en 516 heures poste (HP) et 36.5 heures supplémentaires année(HSA).

Monsieur Le Principal ajoute que l'établissement peut conserver l'offre de formation et l'ensemble des dédoublements de classes tels que les équipes enseignantes les connaissent actuellement malgré l'implantation des nouvelles mesures qui touchent les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} sur le volume total de français et de mathématiques. Monsieur Le Principal ajoute que les choix pédagogiques ont été discutés en conseil pédagogique.

Monsieur Le Principal explique les besoins en ressources humaines pour assurer l'ensemble des heures dans les différentes disciplines. Il expose aux membres du conseil d'administration la distinction entre compléments de service reçu et complément de service donné. Il sera présenté plus en détail lors du conseil d'administration du mois d'avril .

Monsieur Le Principal informe les membres que les représentants de parents ont été reçus le 31 janvier. Lors de cette rencontre, les mesures liées au « choc des savoirs » ont été décrites et un échange s'est engagé montrant des inquiétudes de la part des familles. Monsieur Le Principal explique les mesures à appliquer sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} : les dispositions en classe dédoublée disparaissent au profit de groupes de niveaux flexibles (possibilité après la tenue du conseil de classe de changer de groupe) sur l'ensemble du volume plancher en français et en mathématiques. La notion de classe n'existe plus en français et mathématiques en 6^{ème} et 5^{ème}.

Le rectorat de Toulouse a attribué quelques heures dédiées à la mesure en se basant sur les résultats des élèves aux évaluations nationales 6^{ème}. Il indique un seuil de 15 élèves pour le groupe d'élèves en difficulté, 26 élèves pour le groupe d'élèves obtenant des résultats satisfaisants et 30 élèves pour les élèves plus performants.

Monsieur Le Principal indique que le choix fait par l'établissement à ce jour est de constituer 5 groupes en 6^{ème} et 6 groupes en 5^{ème}.

Monsieur Le Principal souligne la complexité de la mise en œuvre des emplois du temps et de la répartition des services des enseignants. Il évoque l'écueil du mercredi matin composé de 3 heures de cours, constituant un frein dans la constitution des emplois du temps. Les représentants de parents rédigeront un courrier à la Federtep pour demander le rétablissement de cette 4^{ème} heure. Monsieur Le Principal se charge de faire remonter ce besoin également.

Les représentants des personnels d'enseignement interviennent pour exposer leurs craintes dans la mise en oeuvre de cette réforme. Ils émettent des réserves quant à la constitution des groupes de niveaux qui vont à l'encontre de leurs valeurs et mettent en avant le fait que les élèves évoluent moins favorablement dans un groupe homogène par manque d'émulation. Selon les personnels d'enseignement, la complexité réside aussi sur le plan didactique. Les 3 groupes doivent poursuivre des objectifs communs. Le contenu enseigné doit rester identique dans les trois niveaux. C'est la différenciation pédagogique de l'activité selon le groupe de niveau qui est variable : mise en œuvre, étayages, guidages. En d'autres termes, les 3 groupes devront bénéficier du même contrôle commun. Selon les représentants des personnels d'enseignement, ces nouvelles mesures vont aussi à l'encontre de l'école inclusive. La constitution des groupes de niveau posera aussi des problèmes au niveau du vivre ensemble

En 2025, le « choc des savoirs » doit s'appliquer pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}.

Les représentants des parents regrettent que ces mesures n'aient pas fait l'objet d'une expérimentation et d'une évaluation avant une application à l'échelle nationale.

3 . Vie intérieure de l'établissement

- Dématérialisation des bulletins de paye des AED : Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire demande au conseil d'administration d'approuver la mise à disposition pour les agents employés par l'établissement (A.E.D) des bulletins de paye sous forme dématérialisée.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

4. Vie extérieure de l'établissement

- Conventions et contrats :

Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire présente la convention avec l'ADDA du Tarn pour la réalisation de deux projets musique pour l'année 2023-2024 :

- Sortie au concert pédagogique Peace and Love
- Parcours « le baiser ».

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire demande au conseil d'administration d'autoriser la passation d'un contrat avec la société Weber et Vila Services pour assurer la dératisation et le traitement des blattes de l'établissement à raison de 4 passages par an pour une durée de 3 ans , renouvelable par reconduction expresse de 12 mois.

- Bilan financier des voyages

Monsieur l'adjoint-gestionnaire présente le bilan des voyages à Paris et Piau-Engaly effectués en 2022-2023 qui présente une somme à restituer aux familles. Les représentants des parents sont sensibles à cette démarche et salue le travail de l'adjoint-gestionnaire.

- Présentation des voyages 2023-2024

Monsieur l'adjoint-gestionnaire présente la sortie à la journée à Narbonne pour les élèves latinistes le 07 mai 2024 (voir document ci-joint).

Le budget du voyage est soumis au vote.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Un représentant des personnel d'enseignement décrit le voyage envisagé à Verdun du 28 avril au 03 mai 2024 à l'attention des élèves de 3^{ème} de la classe défense (voir document ci-joint).

Les représentants de parents demandent si les activités culturelles sont financées par le Pass culture. A ce jour, ce n'est pas le cas. Monsieur l'adjoint-gestionnaire précise que le budget est indicatif. Un remboursement partiel aux familles sera fait s'il se justifie.

Un représentant des personnels d'enseignement remercie le travail effectué et la réactivité de monsieur l'Adjoint-Gestionnaire. Les parents saluent l'implication de tous, en particulier celle de monsieur l'adjoint-gestionnaire sur le dossier des voyages. Ils sont très satisfaits de l'apport culturel que présentent les voyages proposés aux élèves.

Monsieur Le Principal remercie la qualité du travail et de la présentation effectuée par Monsieur l'adjoint-gestionnaire.

Le budget du voyage est soumis au vote.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

5. Questions diverses

Les représentants de parents d'élèves ont rédigé un courrier à l'attention du Président du Département, distribué à l'ensemble des membres. Le document joint au compte-rendu concerne des travaux à effectuer au collège Louisa Paulin.

Les représentants des parents expliquent leur démarche et souhaitent une programmation des travaux y compris ceux qui concernent l'entretien. Un représentant des personnels d'enseignement évoque les problèmes d'ouverture et de fermeture des portes de classe, ce qui pose question en termes de sécurité.

Mme GELY, représentante du Département, transmettra le courrier au Président du Département, prendra contact avec les services techniques pour les suites à donner. Elle s'engage à expliquer l'importance de la demande au Président du Département et à Mr Cantaloube, représentant du Département, excusé pour le conseil d'administration de ce jour.

Monsieur le Principal rappelle que la visite annuelle associant le Département et le collège a eu lieu. Mme Massol et Monsieur l'Adjoint-Gestionnaire ont réalisé cette visite de maintenance.

Dans un contexte de hausse des dépenses énergétiques et de priorités accordées à certains collèges, la représentante du Département reste réservée mais elle transmettra les demandes. Monsieur Le Principal ajoute que le collège ne possède pas de loge : c'est un point de fragilité fondamental en termes de sécurité.

La séance est levée à 19 h

La Principale Adjointe, secrétaire de séance

Sandrine Pascal



Le Principal

Freddy Tommasi



Intitulé de la sortie ou du voyage :

Professeur(s) organisateur(s) :

Nombre d'accompagnateurs :

(professeur(s) organisateur(s) inclus)

Classe(s) concernée(s) : 3èmes et 4èmes latinistes

Date de la sortie :

Nombre de jours : 1 jour

NARBONNE		
RAFFIER Andrine		
4	Nombre total d'élèves :	38
mardi 7 mai 2024		

[illegible]

coût par participant:

22,14 €

accompagnateurs Collège

88,57 €

Intitulé de la sortie ou du voyage :

Professeur(s) organisateur(s) :

Nombre d'accompagnateurs :
(professeur(s) organisateur(s) inclus)

Classe(s) concernée(s) : 3ème

Date de la sortie :

Nombre de jours : 6 jours

VERDUN		
POUX Marie		
3	Nombre total d'élèves : 28	
avec 2 accompagnateurs extérieurs		
du 28/04 au 3/05/2024		

DEPENSES		RECETTES	
	Total	Prix unitaires	Total
<u>FORFAIT VOYAGE :</u>		<u>FAMILLES</u>	
		28	250,00 € 7 000,00 €
Transport bus Réalmont- Verdun aller-retour	6 390,00 €		
autoroute (140€x2)+parking (50 €)	330,00 €		
		<u>AUTRES PARTICIPATIONS :</u>	
<u>Visites (droits d'entrée):</u>			
Fort de la Falouse (accès au site et visite guidée)	60,00 €		
Centre mondial de la paix (Verdun)	266,00 €	APE (15€x 28)	420,00 €
Ossuaire de Douaumont	65,00 €		
Randonnée sur les traces des poilus	0,00 €	Association classe défense	3 000,00 €
La citadelle souterraine + musée mémorial de Verdun	411,50 €	Ligne classe défense	1 574,78 €
		Reversements accompagnateurs	
		extérieurs 428,38 €x2	856,77 €
<u>Hébergement</u>	5 008,20 €		
<u>Diverses dépenses de fonctionnement :</u>		<u>Collège</u>	
gouters (2€ X 28 élèves x 5 jours)	280,00 €		1 285,15 €
Repas soir (13x34 personnes x 3 jours)	1 326,00 €		
Total frais de fonctionnement			
TOTAL DES DEPENSES	14 136,70 €	TOTAL DES RECETTES	14 136,70 €

coût par participant:428,38 €

accompagnateurs Collège1 285,15 €

Régie280,00 €

Séjour mémoriel à Verdun-sur-Meuse

Séjour scolaire :

- ➔ à destination des élèves suivant l'enseignement complémentaire de défense en classe de troisième en 2023-2024, à savoir (28 élèves), accompagnés de 3 professeurs et 2 intervenants extérieurs,
 - ➔ qui se déroulerait du dimanche 28 avril au vendredi 3 mai 2024,
 - ➔ autour d'une thématique faisant suite au travail mené avec les élèves depuis la rentrée 2022 (4^e-3^e) :
- « De la Première Guerre mondiale aux conflits du monde actuels : mémoire, citoyenneté et géopolitique ».**

Il s'agira ainsi :

- d'incarner par le contact avec les sites historiques, les connaissances abordées dans le cadre du programme d'histoire de troisième (guerres mondiales, guerre froide et conflits du monde actuels)
 - de poursuivre une réflexion sur la conservation de la Mémoire (intérêt, modalités, acteurs...), le lien entre Mémoire et Citoyenneté (ancrage culturel, valeurs républicaines, etc).
 - de stimuler l'intérêt pour le l'actualité et de poursuivre le travail initié sur le réflexion critique du traitement de l'information par les médias et l'usage des images pour transcrire les conflits du monde actuel (appui sur les visites en lien avec la diplomatie, la géopolitique, etc).
- ➔ En appui sur les valeurs portées par l'enseignement défense et les éléments forts de la cohésion du groupe à travers divers moments et activités (dépassement de soi, goût de l'effort, la curiosité intellectuelle).

Jour 1 Dimanche 28/04/2024	Jour 2 Lundi 29/04/2024	Jour 3 Mardi 30/04/2024	Jour 4 Mercredi 01/05/2024	Jour 5 Jeudi 02/05/2024	Jour 6 Vendredi 03/05/2024
Départ de Réalmont 22h.	Arrivée à Verdun vers 9h30. Visite du Fort de la Falouse (site + reconstitution extérieure).	Visite de la Citadelle souterraine.	Randonnée à travers les vestiges des tranchées et des boyaux (10 à 12 km/journée) : - La tranchée des baïonnettes - Ouvrages fortifiés et lignes stratégiques (explications sur la zone rouge, etc) - Village détruit de Fleury-devant-Douaumont Arrivée à l' Ossuaire de Douaumont par le cimetière : analyse de l'architecture du bâtiment + visite ossuaire, chapelle, tour. Panier-repas fourni par l'auberge de jeunesse.	Visite de Verdun (9h30-12h): Monument aux Morts + monument aux femmes + monument de la Victoire. <i>Qu'est ce qu'un monument ? Quels codes architecturaux ? Quels objectifs ? Quelle place dans le paysage urbain ?</i>	Arrivée au collège en milieu de matinée (vers 10h).
	Panier-repas fourni par les familles.	Panier-repas fourni par l'auberge de jeunesse.		Panier-repas fourni par l'auberge de jeunesse.	
	Visite des reconstitutions des tranchées Site de Massiges (dépôt de gerbe / drapeau) + camp de Suippes (14h-18h). 18h : arrivée à l'auberge de jeunesse, installation dans les chambres et douches jusqu'à 19h30).	Musée Mémorial ou Grand Musée de la Guerre + Fort de Vaux. Conférence autour de la thématique « <i>Conserver la mémoire ?</i> », <i>mémoire des conflits d'hier et d'aujourd'hui</i> (avec ouverture sur les témoignages des partenaires extérieurs).		Centre Mondial de la Paix (14h-18h): Exposition permanente « <i>Drôle de paix</i> » (guerre froide / émergence de l'UE) + Expositions « <i>Un jour, président</i> » et « <i>Trésor de diplomatie</i> » + Accès au travail photographique réalisé sur le conflit Russie/Ukraine (travail sur le traitement journalistique des faits).	
	Panier-repas fourni par les familles.	Repas du soir pris au restaurant « Clair de Lune » (Verdun)	Repas du soir pris au restaurant « Clair de Lune » (Verdun)	Repas du soir pris au restaurant « Clair de Lune » (Verdun)	
	Temps calme, repos, extinction des feux à 22h.	Soirée Ciné-débat.	Temps calme, repos, extinction des feux à 22h.	Départ en direction de Réalmont.	



APE du Collège Louisa Paulin de Réalmont
Mail : ape.realmont@gmail.com

M. Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental du Tarn
Hôtel du département
Lices Georges Pompidou
81013 ALBI Cedex 9

Date : 5 février 2024

Objet : Travaux au Collège Louisa Paulin

Monsieur le Président,

En tant que membres de l'APE du Collège Louisa Paulin, et donc de la communauté éducative, nous souhaitons vous interpeller sur l'importance de la rénovation et de l'entretien dont a besoin le collège Louisa Paulin de Réalmont.

En effet, les derniers grands travaux du collège datent de 2007 avec son extension. Depuis, le bâtiment a vieilli, et malgré les travaux courants effectués, il reste de nombreux manquements que nous tenons à énoncer aujourd'hui :

- un établissement non ou mal isolé qui engendre inconfort d'hiver et de plus en plus d'été, ainsi que des coûts énergétiques conséquents,
- un préau très petit qui ne suffit pas à abriter l'ensemble des élèves en temps de pluie ou de fortes chaleurs,
- des toilettes très vétustes et peu nombreuses qui font que de nombreux jeunes renoncent à y aller faute de disponibilité, de propreté, d'intimité ou de sécurité et que d'autres ne respectent plus ces lieux trop abîmés,
- une cuisine et une cantine trop exigües qui ne sont pas adaptées au nombre d'élèves demi-pensionnaires,
- une absence d'abribus devant le collège qui induit que les collégiens peuvent attendre le bus sous la pluie et rester mouillés 3/4h le temps du trajet.

Conscients de l'importance du patrimoine que le Département du Tarn doit gérer avec ses 31 collèges publics, nous savons bien que vous devez faire des choix. Néanmoins, nous vous sollicitons pour une rencontre avec les services concernés permettant d'échanger avec la communauté éducative du Collège sur les priorités et les contraintes de chacun. Une programmation des travaux est nécessaire ; il en va de la sécurité et du bien-être des élèves ainsi que de tout le personnel du collège, soit environ 500 personnes concernées et autant de familles.

Espérant que ce courrier retienne votre attention, nous nous tenons à votre entière disposition pour plus de précisions et vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Les membres du Bureau de l'APE et du Conseil d'administration du Collège
Fabienne Cazagou Rouquier, Hélène Lapeyrere, Gaëlle Julia, Bénédicte Albenge, Cindy Célaries,
Magali Gazaniol, Sandrine Thèvenin, Anne Roques, Pascal Payet, Aurore Bardy, Céline Eslan, Elodie Ramond,
Marie Amiel, Marie Bertrand.

Copie à :

- M. Freddy Tommasi, Principal du Collège Louisa Paulin
- membres du Conseil d'administration du Collège Louisa Paulin
- M. Jean-Luc Cantaloube, Conseiller départemental du Canton du Haut Dadou
- M. Guy Malaterre, Vice-président du Conseil Départemental en charge de l'éducation